

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COLLINES DU NORD DAUPHINE
RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
LE JEUDI 28 JANVIER 2016 A 19H30 A OYTIER SAINT OBLAS

Nombre de Membres	En exercice	Présents	Votants
	36	26	31

L'an 2016, le jeudi 28 janvier, à 19h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Collines du Nord-Dauphiné, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Oytier Saint Oblas, sous la présidence de René PORRETTA.

Date de convocation : Mercredi 20 janvier 2016

Secrétaire de séance : Martine CHASTAGNARET (Heyrieux)

Présents : André QUEMIN, DEVRED Marie-Agnès, (Bonnefamille) ; ORELLE Pierre-Louis, BESSON Nathalie (Charantonnay); MAGNARD Corinne, NEPLE Alain, SAUGEY Catherine (Diémoz) ; CRESSENT Bernard, FASSINOT Christine (Grenay); CHASTAGNARET Martine, GENDRIN Valérie, NOWAK Christine, REVEYRAND Michel (Heyrieux); PORRETTA René (Oytier Saint Oblas); COCHARD Bernard, KENT Pierre-Alain (Roche); LASSALLE Camille, CASTAING Patrick, JALOUX Isabelle, TERRY Joël (Saint Georges d'Espéranche); MUSTI Murielle, GALLON Gérard, MICHAUD Jean-Paul (Saint Just Chaleyssin); PARISSET Robert, CLAUDIN Félicie, FARAUULT Patrick, (Valencin).

Absents: ANGONIN Daniel, BERGERET Julian, DAMIER Pierre, HUGOU Isabelle, MIGNOZZI François, NEDJAM Angèle, REY Christian, PORTAL Philippe, VAILLANT Evelyne, VISCOGLIOSI Béatrice

Procurations : ANGONIN Daniel donne procuration à CHASTAGNARET Martine HUGOU Isabelle donne procuration à MICHAUD Jean-Paul
MIGNOZZI François donne procuration à ORELLE Pierre-Louis
VAILLANT Evelyne donne procuration à COCHARD Bernard
NEDJAM Angèle donne procuration à TERRY Joëlle

1. **Compte-rendu du conseil communautaire du 17/12/2015**

Le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 17 décembre 2015.

2. **DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT**

Le conseil communautaire :

- **PREND ACTE** des décisions suivantes, prises par le Président conformément aux délégations qui lui ont été accordées par le conseil communautaire :
 - **Décision – n° 16/001 – Contrat de maintenance et fourniture de matériel de sécurité incendie**
Marché à bons de commande conclu avec ADES Sécurité – Domarin, à compter du 01/01/16 pour une année, renouvelable 3 fois, pour un montant annuel minimum de 200.00 € HT et maximum de 6 000.00 € HT.
 - **Décision – n° 16/002 – Bail Locaux Point Information Jeunesse**
Renouvellement conclu avec la commune d'Heyrieux, à titre gracieux, pour l'année 2016.

3. **Société d'Economie Mixte (SEM) « SARA Développement » - Désignation des représentants CC CND**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- DE DESIGNER Monsieur Camille LASSALLE comme représentant permanent à l'assemblée générale des actionnaires,
- DE DESIGNER Messieurs Daniel ANGONIN et André QUEMIN comme mandataires représentant la Communauté de Communes au conseil d'administration

4. **Soutien aux manifestations culturelles et animations : attribution de subventions pour l'année 2015**

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'ATTRIBUER, au titre de l'enveloppe 2015, une subvention de :
 - 1 000 € à l'association « Sou des Ecoles » de Grenay
- DE PRECISER que les crédits nécessaires ont été rattachés au compte administratif 2015 du budget principal.

5. Festivals 2016 : nouvelles orientations

Le conseil communautaire, DECIDE :

- CONSIDERANT l'avis favorable de la commission « culture et patrimoine » du 6 janvier 2016, par un vote à la majorité,
- D'APPROUVER, à l'unanimité, la reconduction en 2016 des festivals, Musi 'Collines et Théâtre de la Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné,
- D'APPROUVER, par 30 voix pour et une contre (V. GENDRIN), les nouvelles orientations proposées par la commission concernant l'évolution du festival de théâtre et D'AUTORISER la commission à amorcer le changement dès 2016, par la programmation d'une Saison Théâtre sur 2016-2017.

6. Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : Tarifs 2015/2016

Le conseil communautaire, avec 1 contre (NEPLE Alain), DECIDE :

- CONSIDERANT l'avis favorable de la commission PEEJ obtenu en date du 3/12/2015
- D'APPROUVER la mise en place d'un tarif forfaitaire de 2 jours en complément de la grille tarifaire actuelle appliquée aux ALSH régie directe CC CND
- DE MAINTENIR les tarifs « journée » et « semaine » tels qu'en 2014/2015
- DE FIXER la grille tarifaire de l'ALSH communautaire comme suit, à compter de l'année 2015/2016 :

QUOTIENT FAMILIAL DE LA FAMILLE	TARIF JOURNEE	FORFAIT SEMAINE (-10% tarif journée)	FORFAIT 2 JOURS (-10% tarif journée)
<610	10€	45€	18€
De 610 à 903	12€	54€	21.6€
De 903 à 1350	14€	63€	25.2€
>1350	16€	72€	28.80€

7. Accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) – Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'APPROUVER l'agenda de mise en accessibilité programmée des établissements recevant du public gérés par la Communauté de Communes, tel que proposé par la commission « bâtiments, équipements, travaux », pour un montant total prévisionnel de travaux de 68 705 €, à réaliser de 2016 à 2018 ;
- D'AUTORISER le président à signer tout document se rapportant à cette affaire, et à engager toute démarche nécessaire à sa mise en œuvre.

8. Subvention aux Unions Commerciales 2016 – Attribution anticipée pour l'UACI de St Georges

Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :

- D'ATTRIBUER par anticipation une subvention de 3 757.50 € à l'UACI de Saint-Georges-d'Espéranche, au titre de l'année 2016, selon proposition de la commission « économie locale et transports » ;
- DE PRECISER que cette subvention est incluse dans l'enveloppe globale 2016 qui sera proposée au vote du conseil communautaire en mars ainsi que l'attribution de subventions aux autres UCA.

Affiché le : 03/02/2016

Jusqu'au : 02/03/2016

